OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE NYONS
BP 3- Place de la Libération
26110 NYONS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

SOGECICA
Expertise Comptable
& Commissariat aux Comptes

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE NYONS
BP 3- Place de la Libération
26110 NYONS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Présenté à l'Assemblée Générale ordinaire du 11 février 2015
Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale du 07 mars 2012, statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823.9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Tel est le contenu de notre rapport.

Fait à VALREAS
Le 26 janvier 2015

Pour la SOGECICA,
Société de Commissaires aux Comptes,
Pierre ROUX
Commissaire aux Comptes

BILAN SYNTHETIQUE

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE NYONS
Edition du : 01/01/2014 au 31/12/2014 Avec brouillard Hors simulation
Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N Brut	Exercice N Amortissements et provisions	Exercice N Net	N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecarts de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	16 292	6 215	10 077	13 626	- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I	**16 292**	**6 215**	**10 077**	**13 626**	- Autres		
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Report à nouveau	69 947	85 333
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 052	(15 386)
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes					**TOTAL I**	**72 999**	**69 947**
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)	15 892	25 793
Clients et comptes rattachés	4 614		4 614	4 614	Dettes		
Autres Pad à Recevoir	8 692		8 692		Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	181 711		181 711	131 033			
Caisse	120		120	450	Fournisseurs et comptes rattachés	10 359	4 548
					Autres	105 963	47 538
TOTAL II	**195 136**		**195 136**	**136 097**	**TOTAL III**	**116 322**	**52 086**
Charges constatées d'avance (III)				173	Produits constatés d'avance (IV)		2 071
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**211 428**	**6 215**	**205 213**	**149 896**	**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)**	**205 213**	**149 896**

23 Cours Jean Jaurès SOGECICA COMMISSAIRES AUX COMPTES 84600 VALRÉAS

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE NYONS
Edition du : 01/01/2014 au 31/12/2014 Avec brouillard Hors simulation
Soldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	3 547		Ventes de marchandises	9 132	7 262
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	76 344	71 183
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	142 432	133 022	Subventions d'exploitation	329 341	231 119
Impôts, taxes et versements assimilés	2 590	7 679	Autres produits	27 089	305
Rémunération du personnel	156 831	135 248	Produits financiers	641	1 444
Charges sociales	113 870	53 608			
Dotations aux amortissements	4 282	1 862			
Dotations aux provisions	15 892				
Autres charges	2				
Charges financières					
TOTAL (I)	**439 446**	**331 419**	**TOTAL (I)**	**442 548**	**311 314**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	71	27	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	22	4 746
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	**439 517**	**331 446**	**TOTAL DES PRODUITS (I+II)**	**442 570**	**316 060**
BENEFICE OU PERTE	3 052	(15 386)			
TOTAL GENERAL	**442 570**	**316 060**	**TOTAL GENERAL**	**442 570**	**316 060**

SOGECICA COMMISSAIRES AUX COMPTES 23 Cours Jean Jaurès 84600 VALRÉAS

Pays de Nyons
Au coeur de la Drôme Provençale

ANNEXE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserve :					
Report à nouveau	85 333	- 15 386	0		69 947
RESULTAT DE L EXERCICE	- 15 386	15 386		0	0
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Provisions règlementées					
Autres provisions règlementées				0	0
TOTAL	69 947		0	0	69 947

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients et comptes rattachés	4 614	4 614	
Autres créances	8 692	8 692	
TOTAL	13 306	13 306	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	10 359	10 359		
Autres dettes	105 963	105 963		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	116 322	116 322		

Cotisations 2015 perçues d'avance pour un montant de 39 680,50 euros

Disponibilités en euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

23 Cours Jean Jaurès SOGECICA COMMISSAIRES AUX COMPTES 84600 VALRÉAS

OFFICE DE TOURISME PAYS DE NYONS
BP 3 PLACE DE LA LIBERATION 26110 NYONS - Tél. : 00 33 0(4) 75 26 10 35
info@paysdenyons.com - **www.paysdenyons.com**
Siret : 77943159200012 - Code NAF: 7990Z

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants le plan comptable général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicable à la clôture de l'exercice

Permanence des méthodes

Aucun changement de méthode de présentation n'est survenu au cours de l'exercice

Informations générales complémentaires

Suite à un retard administratif au sein du Conseil Général de la Drôme, le solde de la subvention relative au service de transport à la demande desservant les Baronnies soit un montant de 4 614 euros n'a pas été perçu en octobre 2014, il sera perçu début 2015. De la même manière, il nous reste à percevoir le solde de de la subvention de fonctionnement pour un montant de 3 666 €.

L'office de tourisme est devenu communautaire au 1er janvier 2014. Comme le prévoit la convention d'objectifs qui lie l'association à la communauté de communes du Val d'Eygues, l'office de tourisme a perçu une subvention de fonctionnement d'un montant de 247 000 euros pour l'année 2014.

Evénements antérieurs

L'office de tourisme a obtenu en aout 2012 son immatriculation au registre des opérateurs de voyages. Celle-ci lui permet de développer son activité commerciale auprès des clientèles groupes et individuelles. L'office de tourisme a ainsi augmenté en 2014 ses recettes propres.

23 Cours Jean Jaurès SOGECICA COMMISSAIRES AUX COMPTES 84600 VALRÉAS